

BOURSE PIER-ANGELO-ACHILLE 2023

Cycles supérieurs

Introduction

Deux bourses de 5000\$ sont décernées annuellement à la mémoire de Monsieur Pier Angelo Achille (1932-2012), Professeur au Département de psychologie de l'Université de Montréal. Ce programme de bourses a été créé à l'initiative de M. Michel Trudeau, Psychologue diplômé du Département de psychologie de l'Université de Montréal (1987) qui a étudié sous la direction de recherche du Professeur Achille. Les bourses Pier-Angelo-Achille sont des bourses d'excellence destinées à apporter un soutien financier à des étudiant(e)s du doctorat professionnel en psychologie (D.Psy.) dont le projet de recherche porte sur des grands enjeux de la société québécoise tels que la violence, la santé mentale, la diversité et l'inclusion.

Conditions d'admissibilité

1. Être inscrit(e) à titre d'étudiant(e) régulier(ère) en 2^e ou 3^e année du programme de doctorat professionnel en psychologie (D.Psy. – toutes options) lors du dépôt du dossier de candidature;
2. Avoir maintenu une moyenne cumulative supérieure à 3.8/4.3;
3. Avoir besoin d'un soutien financier;
4. Avoir déposé le projet d'essai doctoral au moment de l'attribution de la bourse;
5. Avoir un projet de recherche doctoral portant sur des grands enjeux de la société québécoise, par exemple la violence, la santé mentale, la diversité, l'inclusion.

Poser sa candidature

Le dossier (**1 exemplaire PDF**) doit comprendre, dans l'ordre, les éléments suivants :

1. Le [formulaire de candidature](#), dûment complété par le/la candidat(e);
2. Les relevés de notes officiels ou copie conforme du/de la candidat(e) (premier et deuxième cycle ou troisième cycle précédent) numérisés;
3. Une copie non-officielle du relevé de notes à jour pour le programme en cours;
4. Un curriculum vitae à jour du/de la candidat(e);
5. Un résumé du projet de recherche (500 mots);
6. Une lettre de présentation où le/la candidat(e) souligne les réalisations pertinentes à son champ de formation et explique pourquoi il/elle pense mériter cette bourse d'excellence et son besoin de soutien financier (500 mots);
7. Une lettre de recommandation du/de la directeur(trice) de recherche.

Le dossier complet en format PDF (un seul fichier) devra être transmis par courriel à l'adresse psybourses@psy.umontreal.ca, **au plus tard le dimanche 24 septembre 2023 à 23h59. Aucune candidature ne sera acceptée après cette date et heure.**

Les bourses Pier-Angelo-Achille 2023 seront décernées à l'occasion de la cérémonie « Célébrer les arts et les sciences » de la Faculté des arts et des sciences, qui se tiendra en le 21 novembre 2023.

Informations additionnelles : psybourses@psy.umontreal.ca